

## Synthèse du PROJET D'ETABLISSEMENT EHPAD Frère André

Fort de l'histoire et des valeurs de l'association gestionnaire du Centre Médico-social Basile Moreau, le projet d'établissement affirme les principes et les objectifs de l'EHPAD Frère André pour la période allant de l'année 2016 à l'année 2020.

Il est rédigé à partir des réflexions des professionnels lors de réunions menées par le cadre du pôle. Un travail de recherche a également été mené par les professionnels sur les résidents pour apporter des éléments statistiques et en vue de préparer les projets personnalisés.

Le conseil d'administration de l'association l'a validé conformément aux orientations de l'association et à ses statuts modifiés en 2008.

Le projet d'établissement est le document de référence des professionnels qui accompagnent les résidents et soutiennent l'activité. Il oriente l'activité pour les 5 années à venir.

La synthèse reprend les éléments forts du projet d'établissement (version intégrale à disposition dans le service).

### ENJEUX STRATEGIQUES

#### 1. **Affirmer la place du résident au cœur du dispositif**

##### a. Améliorer la qualité des prestations

Le service Qualité coordonne l'organisation du système qualité de l'institution :

- Mettre en place la gestion documentaire (documents de référence aux pratiques des professionnels)
- Organiser une veille réglementaire
- Former et informer en matière de qualité
- Mettre en place et coordonner les projets (évaluation, formalisation des documents type protocole ou document d'enregistrement, suivi des plans d'actions, ...)
- Piloter les évaluations internes
- Préparer les évaluations externes

L'évaluation externe s'est déroulée en 2013 pendant 4 jours sur l'ensemble des établissements. Les évaluateurs ont circulé librement dans les locaux et échangé avec les professionnels, les résidents, les bénévoles, ... Le rapport a été présenté aux professionnels et aux autorités de tarification (avril 2014).

Le renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD Frère André est accepté par les autorités de tarification le 16 septembre 2015.

##### b. Proposer un parcours interne au résident : le projet personnalisé

L'accompagnement prend en compte les acquis, les désirs, les besoins et les capacités de la personne. Il tente de développer, de valoriser, par des sollicitations, les diverses possibilités d'évolution ou de maintien des acquis. **Tout projet se fonde aussi bien sur les actes de la vie quotidienne (lever, toilette, soins, habillage, repas, coucher), que sur des activités adaptées.**

La mise en place des projets personnalisés est la formalisation de cet accompagnement, à partir des besoins et des souhaits du résident en définissant des objectifs d'accompagnement définis avec le résident, la famille et/ou le tuteur.

Les objectifs du projet personnalisé sont : **favoriser l'acceptation de l'entrée en établissement et limiter les contraintes institutionnelles, préserver l'autonomie et l'estime de soi, favoriser l'efficacité du travail des soignants en se sentant portés par un projet commun.**

c. Les missions de l'EHPAD sont précisées sur les 4 axes suivants :

- L'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne en aidant à **maintenir les acquis**, à **développer les potentialités** et **favoriser l'autonomie** des personnes ;
- Favoriser la relation aux autres et l'expression de leurs choix en aidant les résidents à **développer leur communication**. Accompagner leur **vie affective** et veiller au **maintien du lien avec leur famille** ou leurs proches ;
- Favoriser la **participation à une vie sociale, culturelle et sportive** par des activités adaptées, en interne, et d'autres, ouvertes sur l'extérieur ;
- Favoriser l'exercice de la **citoyenneté**.

## **2. Développer les partenariats et communiquer pour un positionnement territorial reconnu**

### a. Partenariats internes

→ Relations permanentes avec les **services généraux** (service administratif, pharmacie, service restauration, blanchisserie, service technique) notamment grâce aux **références transversales** qui participent à des réunions communes avec le responsable du service et les référents des autres unités.

→ Liens avec les autres établissements du Centre (**Foyer et Maison d'Accueil Spécialisée**) grâce à des **activités communes** (loto, animation musicale, ateliers peinture, poterie, ...).

### b. Partenariats externes

→ **Partenaires médicaux** (PSSL, EPSM d'Allonnes) pour toutes les questions relatives à la santé. Le CMP de Sablé sur Sarthe participe aux commissions d'admission et d'orientation. Nous faisons régulièrement appel à l'HAD et à l'unité mobile de soins palliatifs Ariane 72 pour la gestion de la douleur, l'accompagnement en soins palliatifs et le soutien des équipes.

→ **Partenaires associatifs :**

- L'association Lino Ventura, engagée dans le devenir de l'institution, apporte régulièrement sa contribution sous forme de dons destinés au bien-être des résidents.
- L'association Sports et Loisirs de Précigné, les résidents bénéficient de prêts de livres, de séances d'activités physiques par un éducateur sportif, et des séances de piscine.

→ **Echanges avec les familles**, les tuteurs toujours dans l'objectif d'amélioration de l'accompagnement.

→ Liens avec d'**autres établissements de la région** : invitations à des temps de collation, d'activités organisées (bal, séances de théâtre, animations musicales), ou les journées d'activités motrices.

→ **Liens avec la mairie de Précigné** : Participation aux manifestations locales, membre du conseil municipal présent aux réunions de Conseil de Vie Sociale, ...

### c. Politique de communication

Les moyens de communication sur l'activité du Centre sont divers :

- Bulletin du Centre,
- Conseil de Vie Sociale où les usagers et leurs familles échangent avec l'établissement (représenté par la direction) sur leurs attentes et besoins en termes d'organisation, sur les problématiques rencontrées, ...
- Site internet ([www.cmsbm.org](http://www.cmsbm.org))
- Livret d'accueil (présentation des établissements)
- Plaquette de présentation du centre Basile Moreau

### **3. Développer la responsabilité sociale de l'entreprise au service de l'efficience et de la qualité**

#### **a. Faire vivre la mutualisation des services en développant l'art-thérapie**

Les nouveaux locaux sont conçus avec des salles d'activités qui sont mutualisées entre l'EHPAD, le foyer de vie et la maison d'accueil spécialisé. Ils permettent de concevoir aisément des ateliers d'expression créatrice à visée thérapeutique.

#### **b. Poursuivre la politique de développement durable**

Les nouveaux locaux sont construits dans le respect de la norme RT 2012 : l'ensemble de la réglementation (accessibilité, énergétique...) est respecté avec une application d'un bâtiment basse consommation, avec une attention très particulière à l'acoustique, à la sécurité des résidents et au développement durable (ex : panneaux solaires).

#### **c. Développement de la prévention du risque professionnel**

Depuis 2013, le centre porte une attention sur l'amélioration des conditions de travail. Il a répondu en 2013 et 2014 aux appels à projet CLACT lancés par l'ARS et a obtenu des crédits pour développer ces actions. Le risque professionnel s'entend à travers le double aspect de risques physiques et de risques psychosociaux.

## **ACCOMPAGNEMENT DU RESIDENT**

### **1. L'accueil**

Les résidents sont entourés d'une **équipe pluridisciplinaire** : d'aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents de soin, d'infirmières référentes et d'une animatrice, sous la responsabilité du cadre de l'EHPAD du Centre Basile Moreau.

Pour chaque résident, un personnel référent est désigné. La relation entre le référent et le résident se situe dans le domaine de la confiance réciproque. Le référent est une **personne ressource** pour les familles. Cependant, le rôle du référent n'est pas de se substituer à la famille. Le référent doit veiller à respecter la confidentialité et le secret professionnel.

L'objectif du référent est de veiller au bien-être physique, psychologique et social du résident, favorisant son intégration dans son nouveau lieu de vie. Le référent exerce un rôle d'écoute, d'observation et de guidance.

Le référent est le **garant de la mise en œuvre du projet personnalisé**. Il doit s'assurer que les objectifs et les moyens définis sont pris en compte. Il doit également alerter quand le projet n'est plus adapté du fait de problématiques particulières (troubles du comportement, vieillissement, évolution de la pathologie) afin qu'il soit revu.

### **2. Les résidents accueillis**

**L'EHPAD Frère André** est composé de 4 services différents, chaque résident dispose d'une chambre individuelle avec salle de douche privative :

- **La Maison de retraite Saint Joseph** accueille, depuis 1977, essentiellement des retraités de la commune de Précigné et des communes environnantes. Elle accueille 30 personnes dans un bâtiment datant de 2004.
- **L'Unité Manoir des Sources** accueille depuis 2004, 12 personnes âgées désorientées, déambulantes, souffrant de troubles cognitifs et diagnostiquées « maladie de type Alzheimer ou apparentées ».

- **Le service Félicité Colbert** existe depuis 1980, et a intégré de nouveaux locaux en 2016. Il accueille, sur deux unités distinctes (Le Prémont et La Voutonne), 44 personnes âgées atteintes de maladies psychiatriques, de troubles psychotiques ou névrotiques graves mais stabilisés.
- **L'Unité Ventura** a ouvert en 2011, intégré les nouveaux locaux en 2016 pour accueillir 10 personnes handicapées âgées ayant une grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

### 3. L'accompagnement en EHPAD

L'accompagnement des personnes par des équipes pluridisciplinaires spécialisées s'appuie sur la **charte des droits et des libertés de la personne accueillie**, se fait dans la culture de la **bienveillance**. La **démarche éthique** met en avant le **respect de la personne**, le **souci de sécurité physique, psychique et morale** et la prise en compte de son **autonomie**.

Chaque service a sa spécificité liée aux profils des résidents, l'équipe pluridisciplinaire adapte son accompagnement :

- dans les **actes de la vie quotidienne**,
- dans le **respect de l'intimité et de la vie affective**,
- Les **activités** ont pour objectifs de maintenir les facultés cognitives, l'éveil culturel, l'échange, la communication (verbale ou non), l'expression et de solliciter l'imagination et les capacités sensorielles, motrices, intellectuelles de chacun.

### 4. Le projet de soins

Le projet de soin évolue avec l'état de santé du résident, le médecin, l'infirmier et l'équipe travaillent en étroite collaboration. Les proches des résidents sont informés des évolutions qui nécessitent une modification de l'accompagnement. Les décisions sont prises en concertation avec le résident et/ou sa famille et l'ensemble de l'équipe. Elles sont argumentées par des faits, sauf situations d'urgence.

Complétant le projet personnalisé, le projet d'accompagnement médical comporte quatre volets qui s'enrichissent mutuellement :

- **l'éducation à la santé**,
- **la prévention**,
- **la coordination des soins**,
- **l'accompagnement en fin de vie**.

Tous les professionnels (aides-soignants, aide médico-psychologiques, agents de soins) dans les actes de la vie quotidienne ont un rôle thérapeutique par leur façon d'être et de faire. La formation permet aux professionnels de prendre conscience de leurs pratiques et de les repenser en fonction des résidents.

Les soins médicaux sont effectués par un **médecin coordonnateur et référent**. D'autres professionnels de santé interviennent : un médecin psychiatre, un médecin rééducateur et un kinésithérapeute.

Les **médicaments prescrits sont fournis par l'établissement**. La **continuité des soins** est assurée par l'équipe soignante de l'établissement : médecin coordonnateur, infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents de soin.

En cas d'urgence, en fonction de la présence ou non de l'infirmière, du médecin, la prise en charge est assurée soit sur place soit par un transfert vers une structure appropriée.

**Le dossier de soins du résident est individuel et informatisé**. Il permet :

- un partage des informations entre les professionnels accompagnant le résident,
- la sécurisation de l'accompagnement grâce à la mise en place des plans de soins,
- des liens sécurisés avec les partenaires extérieurs de santé.

## PLAN D' ACTIONS

Fiches action		Objectifs	Echéance	Responsable
1	<b>Mener l'évaluation interne de l'EHPAD</b>	<i>Réaliser un état des lieux (objectif, portant sur l'ensemble de l'établissement et intégrant une participation multiprofessionnelle et les représentants des usagers) Mesurer le niveau de qualité d'accompagnement du résident</i>	Dernier trimestre 2016	Direction, Responsable Qualité
16	<b>Organiser les projets personnalisés</b>	<i>Mettre en œuvre les projets personnalisés pour tous les résidents Réviser annuellement les projets des résidents</i>	Fin 2016	Cadre IDE Référent
2	<b>Evaluer la satisfaction des usagers et de leurs proches</b>	<i>Mettre en place une enquête de satisfaction annuelle, si possible adaptée à la compréhension des usagers</i>	2017	Responsable Qualité
11	<b>Formaliser les projets des unités de service Félicité Colbert</b>	<i>Rédiger les projets d'unité, les faire connaître et les faire vivre</i>	2017	Direction, Cadre
12	<b>Formaliser l'accueil du résident</b>	<i>Procédure d'accueil actualisée, connue et mise en place</i>	2018	Cadre, IDE Référent
34	<b>Faciliter la communication avec les résidents</b>	<i>Développer des moyens de communication adaptés à chacun</i>	2016 – 2020	Animatrice
33	<b>Développer le bénévolat</b>	<i>Développer des activités avec l'aide de bénévoles</i>	2016 – 2020	Cadre, Animatrice
36	<b>Mutualiser les projets d'animation en interne grâce aux nouveaux locaux</b>	<i>Développer le soin relationnel par des ateliers de « soins esthétiques » et de « bien-être » Proposer davantage d'activités pour les résidents dépendants Mettre en place un projet jardinage Développer des projets culturels (participation à des conférences, des représentations musicales, théâtrales, etc.)</i>	2016 – 2020	Animatrice
28	<b>Veiller à l'efficience des traitements</b>	<i>Prévenir l'iatrogénie Alléger les traitements Sécuriser le circuit de distribution</i>	2016 – 2020	Direction, Médecin coordonnateur, Pharmacien
29	<b>Former les professionnels à une démarche non médicamenteuse</b>	<i>Prévenir la perte d'autonomie Alléger les traitements Renforcer l'estime de soi</i>	2016 – 2020	Direction, Médecin, Infirmier référent
31	<b>Développer la connaissance des professionnels sur les soins palliatifs</b>	<i>Réaliser des soins de qualité au résident en fin de vie Accompagner des professionnels dans la douleur par rapport à la fin de vie du résident et dans le deuil Accompagner des familles</i>	2016 – 2020	Médecin, Infirmier référent, Cadre
32	<b>Evaluer les activités</b>	<i>Faire un bilan des activités sur la participation du résident sur PSI</i>	2016 – 2020	Cadre, Animatrice
40	<b>Améliorer la transmission d'informations</b>	<i>Sensibiliser davantage les professionnels sur l'intérêt de prendre connaissance des transmissions Cibler les transmissions</i>	2016 – 2020	Cadre
26	<b>Formation des professionnels aux gestes d'urgence</b>	<i>Etre apte à gérer les situations d'urgence vitale</i>	2016 – 2020	Direction
22	<b>Analyser la pratique</b>	<i>Permettre aux professionnels d'exprimer les difficultés rencontrées avec une personne extérieure à la structure</i>	2016 – 2020	Cadre

Fiches action		Objectifs	Echéance	Responsable
7	<b>Développer la politique de développement durable du Centre Basile Moreau</b>	<i>La participation au respect de l'environnement, La recherche d'économie en valorisant les déchets</i>	2016 – 2020	Direction, Service technique, Qualité, Cadre
10	<b>Développer la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles</b>	<i>Améliorer les conditions de travail Prévenir les TMS</i>	2016 – 2020	Direction, Cadre, Référent sécurité de l'entreprise
6	<b>Concevoir des ateliers d'expression créatrice à visée thérapeutique</b>	<i>Créer les conditions positives pour permettre à chacun de « se dire », de se dévoiler autrement qu'avec des mots sans jugement</i>	2016 – 2020	Direction, Art-thérapeute
5	<b>Développer la politique de communication du Centre Basile Moreau</b>	<i>Développer la communication sur les missions du Centre Basile Moreau, sur le public accueilli Mener une réflexion sur ce qui pourrait être communiqué : ce qui existe en matière de prise en charge au Centre Basile Moreau..</i>	2016 – 2020	Direction, CA